

Biographie du 2^e adjoint au Maire

Né le 03 Mai 1988 à Lomé dans la capitale togolaise, M. GNASSINGBE Essohanime est le deuxième adjoint au Maire de la Commune du Golfe 3. Nanti d'un diplôme national d'Ingénieur en Informatique obtenu à l'Ecole Centrale Supérieure Polytechnique Privée de Tunis, il est spécialiste en système d'information. Très tôt, il a cultivé sa passion pour l'informatique.

Avant de s'engager dans sa nouvelle carrière d'élu local, M. GNASSINGBE a proposé ses services à la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (BTIC) et à Togo Telecom, actuel (Togocom). Il a participé dans ces structures au développement de méthodes technologiques innovantes de gestion des données et de réseaux informatiques. Entrepreneur dynamique et très engagé pour l'émergence de son pays, il lance ses propres initiatives avant de se décider à se lancer dans la gestion de la chose publique.

Postes et Responsabilités

A la Commune du Golfe 3, il est délégué à M. GNASSINGBE le portefeuille de l'Etat Civil, de la mobilité des affaires domaniales, environnementales, du patrimoine et des travaux publics. En outre, en tant que spécialiste des systèmes d'information, l'homme est beaucoup sollicité dans le cadre du projet de digitalisation de la Mairie.

Qualités personnelles

Alliant le rationnel et la sociabilité, le 2^e adjoint au Maire de la Commune du Golfe 3 est un technicien organisé, calme et discret avec une rigueur à susciter l'émulation. Ce passionné des réseaux informatiques travaille sans compter les heures, avec une adaptation facile et rapide à tout environnement de travail et à toutes équipes professionnelles. M. GNASSINGBE Essohanime est reconnu

par ses pairs et la jeunesse comme un homme au grand cœur disponible avec un sens inouï du partage. Toujours à l'écoute, il est attaché aux valeurs morales universelles. Il est convaincu que le développement local incombe à la jeunesse togolaise.

Défis et objectifs

Bâtir une administration encore plus proche et au cœur de l'existence des populations en améliorant sans cesse leur quotidien est sûrement un gage de développement local accéléré pour le jeune adjoint au Maire. Cela passe par plus de célérité dans le traitement des dossiers, dans les actes et tâches usuels où le citoyen passe le moins de temps possible au guichet pour une simple signature. En outre, dans l'optique de la numérisation, de l'administration, l'Etat Civil et les districts sanitaires pourraient disposer des registres communs et harmoniser que le citoyen peut consulter en ligne avec une meilleure traçabilité des naissances. Disposer d'un trafic urbain plus fluide avec des parkings et stationnements modernes et adaptées ; Des rues signalées, des aménagements plus respectueux de l'environnement (espaces verts) mettra en harmonie l'homme et la nature. Il s'agit en somme d'établir un lien sacré entre citoyen et administration où l'un se connaît en l'autre et s'engage dans la même vision avec plus d'adhésion.